



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-877-558-2349

Courriel de soumission :

soumissionsest-bidseast@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Cornwall, ON

Titre : Entretien des pelouses et terrains paysagers et ramassage des déchets-LHN du Canal-de-Lachine	
N° de l'invitation : 5P300-23-0242/A	Date : 1 mars ,2024
N° de modification : 001	
N° de référence du client : S/O	
N° de référence de SEAG : S/O	

L'invitation prend fin : À : 14 :00h Le : 6 mars, 2024	Fuseau horaire : HNE
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>
Adresser toute demande de renseignements à : Julianne Cox
N° de téléphone : 343-585-1324
Courriel : julianne.cox@pc.gc.ca
Destination des biens, services et travaux de construction : Parcs Canada- Voire ci-joint

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P300-23-0242/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Julianne Cox

N° de référence du client :
S/O

Titre :
Entretien des pelouses et terrains paysagers et ramassage des déchets-LHN du
Canal-de-Lachine

Modification 001

Cette modification vise à apporter :

- A. Partager les questions de clarification reçues et leur réponse;
- B. Révision d'annexe F de la partie 4 de la demande de soumissions- évaluation technique.

A. Questions et réponses

Q1:

Est-il nécessaire de pailler, de planter et d'élaguer les parterres de fleurs et les zones d'arbustes ?

R1:

Aucune plantation, élagage ou paillage n'est requis pour ce contrat.

Q2:

À l'annexe A, section 13.1.6, la période de collecte est le mardi, le jeudi, le samedi, le dimanche et les jours fériés. Les jours fériés sont-ils à la fois des jours fériés fédéraux et des jours fériés provinciaux ?

R2:

Oui.

Q3:

Les détritiques doivent-ils être nettoyé quotidiennement ou régulièrement, c'est-à-dire à chaque visite avant la tonte de la pelouse ?

R3:

Conformément à l'annexe A – d'énonce des travaux 10.6 - nettoyer toutes les pelouses avant de les tondre, y compris enlever tous les déchets et détritiques, tels que les pierres, le papier, les bouteilles, le verre cassé, les branches d'arbres et les excréments d'animaux, etc.

Q4:

Est-il nécessaire d'inclure l'aération dans l'annexe A – énoncé des travaux ?

R4:

L'aération ne fait pas partie du champ d'application du présent contrat.

Q5:

Clarification sur la nécessité d'un ramassage des feuilles.

R5:

N° de l'invitation :
5P300-23-0242/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Julianne Cox

N° de référence du client :
S/O

Titre :
Entretien des pelouses et terrains paysagers et ramassage des déchets-LHN du
Canal-de-Lachine

Le ramassage des feuilles est indiqué à l'annexe A -énoncé des travaux, section 9.4, pour le nettoyage de printemps, et à la section 10.6 pour indiquer que la pelouse doit être nettoyée avant d'être tondue.

Q6:

Le contrat prévoit-il le désherbage et la fertilisation ?

R6:

Non.

B. Révision d'annexe F de la partie 4 de la demande de soumissions

Dans: **Annexe F de la partie 4 de la demande de soumissions**

Supprimer: Évaluation technique

Remplacer par:

ÉVALUATION TECHNIQUE

Les soumissionnaires doivent fournir TOUTE l'information ci-dessous dans leur soumission, à défaut de quoi leur soumission sera jugée non conforme.

01	<p>FORMATION, EXPÉRIENCE ET AMPLEUR DE VOTRE ÉQUIPE</p> <p>Le superviseur d'équipe proposée doit avoir au moins 3 ans ou 36 mois d'expérience dans l'entretien des pelouses et des terrains paysagers.</p> <p>Le soumissionnaire doit indiquer le nombre d'employé qu'il propose pour accomplir les tâches de ce contrat. Nous estimons que ce contrat nécessite un minimum de 4 employés. Toute proposition d'équipe qui ne possède pas le minimum requis d'employés seront considéré non conforme.</p> <p><i>Note : Le soumissionnaire doit fournir la liste des membres de l'équipe proposée avec les années d'expérience de chacun d'eux ainsi que le curriculum vitae (CV) du superviseur de votre compagnie, qui sera en charge de ce contrat. Ce critère sera considéré conforme si la liste détient le minimum d'employés requis ainsi que le CV du superviseur qui confirme le minimum d'expérience requis de celui-ci. Le mois et l'année doivent être bien identifiés dans la liste et le CV proposé.</i></p>
02	<p>FORMATION ET EXPÉRIENCE – SOUMISSIONNAIRE</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer de manière précise, détaillée et sans équivoque qu'il détient l'expérience de contrats de complexité similaire et d'envergure similaire** aux travaux décrit à l'annexe A – Énoncé des travaux depuis une durée minimum de 3 ans ou 36 mois et sur un minimum de 3 projets différents.</p> <p>L'information que le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission :</p>

N° de l'invitation :
5P300-23-0242/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Julianne Cox

N° de référence du client :
S/O

Titre :
Entretien des pelouses et terrains paysagers et ramassage des déchets-LHN du
Canal-de-Lachine

	<ul style="list-style-type: none">-Le nom et les coordonnées des organismes, compagnies ou clients-Les noms, titre, numéro de téléphone et adresse courriel de la personne référente chez le client.-Le lieu du projet ou contrat.-Une description détaillée du projet et contrat.-Le nombre approximatif de mètres carrés compris au contrat.-La valeur en dollars du projet ou contrat.-La durée du projet ou contrat ainsi que la période d'exécution. <p>Note : Les personnes contactées fournies par le soumissionnaire pourraient être contactées pour confirmer l'information fournie.</p> <p>** 'complexité similaire et d'envergure similaire' est défini comme suit: Entretien de plus ou moins 200 000 mètres carrés dont plus ou moins de 150 000 mètres carrés en coupe de gazon et plus ou moins 50 000 mètres carrés en friche.</p>
03	<p>ÉQUIPEMENT</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une liste avec une description détaillée des équipements qu'il aura pour exécuter ce contrat. La liste d'équipement à fournir par l'entrepreneur doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none">- Description détaillée des équipements qui seront utilisés (Ex : Modèle du tracteur, le poids total et la grandeur du plateau de coupe);- Description des autres accessoires de travail (Ex. : Taille bordure); et- Nombre d'équipements ou accessoires identiques. <p>L'entrepreneur doit disposer au minimum de</p> <ul style="list-style-type: none">- Deux (2) tracteurs avec 72 pouces de coupe OU trois (3) tracteurs avec 48 pouces de coupe; et- Deux (2) débroussailleuses. <p>La liste doit inclure les éléments minimum ci-dessus pour que ce critère soit conforme. Veuillez annexer la liste des équipements à vos documents de soumission.</p>

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.